



Paris, le 18 juin 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ministre de la Transformation et de la Fonction publiques lance la mission de préfiguration de l'INSP et de la DIESE, confiée à Jean BASSÈRES

Amélie de MONTCHALIN, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques installe le vendredi 18 juin la mission de préfiguration de l'institut national du service public (INSP), et de la délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État (DIESE), confiée à Jean BASSÈRES par le Premier ministre et la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques.

Lors de la convention managériale de l'État du 8 avril dernier, le Président de la République a annoncé la création des deux structures centrales de la réforme de la haute fonction publique.

L'INSP aura la charge de renforcer la formation initiale et continue des cadres supérieurs de l'État, d'accroître la culture commune des hauts fonctionnaires, d'assurer un lien plus étroit entre le monde académique et les politiques publiques et de favoriser le rayonnement du modèle français en Europe et à l'international.

Quant à la DIESE, elle devra permettre d'assurer « *une gestion renforcée et personnalisée, véritablement interministérielle des cadres supérieurs de l'État* ».

Pour mener à bien la création de ces deux institutions essentielles pour créer une nouvelle politique de formation et de pilotage de l'encadrement supérieur de l'État, une mission de préfiguration est confiée par le Premier ministre et la ministre de la transformation et de la fonction publiques à Jean BASSÈRES, directeur général de Pôle emploi, grand serviteur de l'État qui a mené par le passé d'importants chantiers de transformation publique.

Jean BASSÈRES s'appuiera sur une équipe pluridisciplinaire et paritaire, dont il coordonnera les travaux, formée de femmes et d'hommes compétents sur les dimensions essentielles des deux institutions créées :

- Godefroy BEAUVALLLET, chef du service du Conseil général de l'économie (CGE) ;
- Thomas CAZENAVE, inspecteur des finances ;
- Coralie CHEVALLIER, chercheuse en sciences cognitives, vice-présidente formation de l'université Paris Sciences et Lettres ;
- Jacques CLEMENT, directeur des ressources humaines du ministère de la Transition écologique ;

- Gabriel ECKERT, professeur de droit public à l'université de Strasbourg, directeur de l'Institut de recherche Carré de Malberg ;
- Audrène ELOIT, directrice du département des Partenariats et des relations extérieures de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ;
- Bénédicte LE DELEY, ancienne secrétaire générale de l'Association nationale des DRH ;
- Marie-Anne LEVEQUE, secrétaire générale du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- Claire PEDINI, directrice générale adjointe chargée des ressources humaines et de la transformation digitale de Saint-Gobain ;
- Denis ROBIN, secrétaire général de la Mer.

Avec l'appui des membres de la mission de préfiguration, Jean BASSÈRES est chargé de décliner les missions qui devront être exercées par les deux institutions, les grands axes de leurs projets stratégiques ainsi qu'un calendrier de déploiement.

Les axes stratégiques de travail identifiés s'agissant des missions de l'INSP découlent de l'article 5 de l'ordonnance du 2 juin 2021 : formation initiale, formation continue, culture commune de la haute fonction publique, liens avec le monde académique et de la recherche, rayonnement international.

S'agissant de la formation initiale, la mission de préfiguration devra formuler des propositions relatives aux principes d'organisation de la formation des administrateurs de l'État ainsi qu'à l'organisation par l'INSP du tronc commun des écoles de service public, et de définir les principales modalités d'intégration au sein de l'INSP d'un programme de formation aux fonctions de direction.

Pour la création de la DIESE, la mission de préfiguration devra préciser l'articulation du rôle de la DIESE avec les directions de ressources humaines des ministères ainsi que les modalités de gouvernance et d'animation interministérielle.

Le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques est attachée à ce que la mission de préfiguration mène un dialogue constant avec l'ensemble des parties prenantes, à commencer par les employeurs de l'État, mais aussi les acteurs extérieurs et notamment le monde académique.

Le Premier ministre et la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques présideront le comité de pilotage de la réforme au cours duquel il sera fait le point sur l'avancement des travaux de cette mission. La remise en est attendue pour le 1^{er} novembre 2021 au plus tard.

Contact presse Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques :

Tél : 01 53 18 42 68 / Mél : presse.mtfp@transformation.gouv.fr